

Situation administrative et juridique

Date de création : 31/12/2016
Forme juridique : SAS

Dénomination sociale : BEYLAT T.P.

Capital : 3 100 000

PARC D'ACTIVITES "LA BATONNE"
RD 315
69390 MILLERY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON 2016B07033

Téléphone : 04 72 31 80 60 Fax : 04 78 05 42 38

Portable :

Etablissement : Principal
Numéro Siret : 823 976 063 00011

Responsabilité légale : PELESZEZAK CELINE DIRECTRICE GENERALE
PELESZEZAK PATRICK PRESIDENT

Code NACE : 4211Z

Numéro caisse de congés payés : 49199D

Assurance Responsabilité travaux :

MMA IARD 111 654 061

Responsable Technique : PELESZEZAK CELINE

Assurance Responsabilité civile et environnementale :

MMA IARD 145651984

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2020

Site internet : groupe-pmp.com

E-mail : beylattp@beylat-tp.com

Classification

	Effectif moyen	Tranche de classification	Chiffre d'affaires H.T.	Tranche de classification
Globale	51	EFF4	7 455 696	CA7
Dans l'activité	6	EFF2	0	CA1

Certification 1552 Traitement de l'amiante

Etape	Secteur(s) d'activités (à titre informatif selon l'annexe C la norme NF X 46-011)	Date d'attribution	Date d'échéance
Certification probatoire	Ouvrages extérieurs de bâtiment Ouvrages intérieurs de bâtiment Génie civil et terrains amiantifères Installations industrielles Matériels et équipements de transport Niveau d'empoussièrement : 2 - Date maj du D.U. : 06/01/2021	02/03/2021	01/03/2023

L'entité identifiée ci-dessus a été évaluée dans les conditions fixées par la norme NF X46-011 en vigueur et jugée conforme aux exigences de la norme NF X46-010 version 2012 : "Travaux de traitement de l'amiante - Référentiel technique pour la certification des entreprises" et en application des textes réglementaires suivants : Décret n°2012-639 du 4 mai 2012 modifié relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Arrêté du 14 décembre 2012 fixant les conditions de certification des entreprises réalisant des travaux de retrait ou d'encapsulation de matériaux, d'équipements ou d'articles en contenant. En conséquence de quoi il lui est délivré le présent certificat, établi conformément aux dispositions de la norme ISO/CEI/17065.

Le Président de la commission



Philippe BRUNEAU

Le Président de Qualibat



Gérard SÉNIOUR